



AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES D'UN ENFANT MINEUR

Nous soussignés :

Madame :

Demeurant :

Monsieur :

Demeurant :

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : né(e) le

Autorisent à titre gracieux, la commune de Tourrette-Levens, dans le cadre des activités liées au Conseil Consultatif de la Jeunesse

à photographier notre enfant

et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons la commune de Tourrette-Levens à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans tous supports de communication de la Ville.

La commune de Tourrette-Levens s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de l'enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à , le

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :